



12 mai 2021

MOUVEMENT 2021



<u>RAPPEL</u>! Dernier délai pour contester votre accusés de réception ce vendredi 14 mai

1/ Consulter votre accusé de réception Si vous avez participé au mouvement cette année, vous allez pouvoir récupérer votre accusé de réception depuis l'application MVT1D du vendredi 30 avril au vendredi 14 mai.

Sur SIAM, cliquez sur « phase intra-départementale » puis « accusé de réception », « générer mon accusé de réception ».

Cet accusé de réception constitue la preuve de votre participation au mouvement intradépartemental.

Si vous ne l'avez pas reçu, il vous faut contacter de toute urgence le service du mouvement de la DSDEN: ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr

Saisir le SNUDI-FO pour toute difficulté!

L'accusé de réception comportera vos éléments du barème (base + bonifications éventuelles)

2/ Contester votre accusé de réception :

Uniquement en cas de correction, vous devrez retourner cet accusé avant le vendredi 14 mai à la DSDEN, par mail à <u>ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr</u> avec comme objet « votre NOM-Contestation barème », accompagné des pièces justificatives si besoin.

Si aucune correction, inutile de renvoyer l'accusé!

Ce que vous pouvez faire :

vérifier tous les éléments (vœux et barème) et corriger si nécessaire les éléments erronés ou manquants (bonification carte scolaire, bonification médicale, points REP/REP+, situation familiale...).

Vérifiez l'ordre des priorités de vos vœux : priorité 10 = normal, vous avez le diplôme pour postuler sur le poste. Priorité 30 = vous ne disposez pas des conditions pour obtenir le poste à titre définitif (diplôme,

Priorité 90 = Ne dispose pas des conditions pour obtenir le poste (diplôme, certification, liste aptitude...) = suppression du vœu!

certification, liste aptitude...). Vous pourrez éventuellement l'obtenir à titre provisoire.

Ce que vous ne pouvez pas faire :

Changez l'ordre des vœux, rajouter ou supprimer un vœu!

Toutefois, si vous constatez une erreur grossière de postes, ne correspondant pas à la zone géographique de l'ensemble de vos vœux, il est possible de faire appel à la clémence de l'Administration pour vous permettre de demander l'annulation d'un vœux.

Mettre le SNUDI FO 13 en copie de votre contestation de manière à suivre votre dossier

Vous avez déjà reçu une réponse négative du service?

Si l'Administration vous a déjà répondu en indiquant qu'il ne donnait pas une suite

favorable à votre demande, sollicitez le syndicat afin que les délégués du personnel puissent vérifier les informations. Le SNUDI FO 13 demande audience à la DSDEN pour défendre tous les dossiers avant la clôture du mouvement et la publication des résultats.



Publication des résultats

<u>PROCHAINE ETAPE</u> :

Vendredi 21 mai

MOUVEMENT 2021

PERMANENCE téléphonique par vos délégués :

Franck: 07.62.54.13.13 Sandra: 06.27.34.73.17 Laurence: 06.27.02.14.16 Luc: 06.61.14.39.19

Jean-Philippe: 06.81.60.64.35 Muriel: 06.86.93.58.32

ou par mail: contact@snudifo13.org





SYNDIQUEZ-VOUS !!!

PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

Carte 2021 disponible! >>|C|<<

- 1/ Vous pouvez fractionner votre paiement sur autant de mois restant en 2021
- 2/ Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2022 pour déduire 66% de la cotisation de vos impôts
- 4/ Vous bénéficierez d'informations spécifiques sur le déroulement de votre carrière. 5/ Vous serez invités à participer à notre AG annuelle pour décider de l'orientation générale du syndicat et intégrer l'instance dirigeante (conseil syndical) si vous le souhaitez...

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

3/ Vos dossiers de suivi sont traités prioritairement

et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

Fax: 09 57 49 82 49

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01 Tel: 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Mail: contact@snudifo13.org







Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs www.snudifo13.org